

che. Veuillez bien observer que ceux qui voudront faire la retraite avec les autres devront rester jusqu'à la fin, et ne pas s'absenter de la Montagne, où elle se fera à l'ordinaire, afin que rien ne puisse déranger l'ordre, qui est si nécessaire, pour que ces saints exercices soient profitables. La Retraite des Vicaires se fera à l'Evêché, et commencera le 1 Septembre vers les 5 heures du soir, pour se terminer le 9 au matin.

Le départ de la patrie est comme le départ de la vie, quand on entreprend un voyage qui doit être long, et qui peut avoir ses dangers. On aime donc à se séparer de ce que l'on a de plus cher au monde, avec la pensée que, s'il y a eu parfois de petits bronillards, ils auront été bientôt dissipés par le souffle de la divine charité, qui, en rétablissant la sécurité, fait respirer l'air embaumé de la paix la plus délicieuse.

Je partirai donc plein de la douce espérance que je vous laisse dans les délicieuses jouissances de cette paix, que Notre Seigneur a apportée du Ciel, en naissant ici-bas, et qu'il laisse sur la terre au jour de son glorieux retour vers son Père. J'aurai donc le cœur plein de tout ce que je laisse ici, lorsque je serai aux pieds sacrés du Souverain Pontife, en présence de la Chaire Apostolique, au tombeau des SS. Apôtres, à la grande fête de la Canonisation des vingt-trois Martyrs du Japon et dans tous les lieux saints que je vais revoir avec une joie qui serait quatre fois plus grande, si le St. Père n'était pas, comme il l'est, navré d'affliction. Du moins, pourrai-je adoucir un peu sa douleur, en l'assurant qu'il a encore, dans notre heureux Canada, de bons enfants qui l'honorent et le vénèrent.

Je suis, bien cordialement,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,



IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

P. S.—Je serai le porteur des prémisses du *Denier de St. Pierre*, recueilli dans le Diocèse ; et je serai très-heureux de pouvoir les déposer aux pieds du Père commun, au nom de ses enfants du Diocèse de Montréal, avec leurs Adresses, qui, par une disposition particulière de la Providence, sont demeurées en dépôt, à l'Evêché, pour me mé-